

Prise en compte du handicap – Sous-critère 2.4

Notre auto-école accueille les personnes en situation de handicap dans la mesure de nos capacités techniques et pédagogiques.

1. Évaluation préalable

Lors de l'inscription, un entretien est réalisé avec le candidat afin :

- d'évaluer ses besoins spécifiques (ex : mobilité réduite, troubles cognitifs ou sensoriels),
- de vérifier l'adéquation entre nos moyens et son projet de formation,
- et d'obtenir si nécessaire un avis médical via un médecin agréé permettant l'aptitude à la conduite.

2. Moyens disponibles dans notre auto-école

Nous pouvons accueillir les élèves présentant certains handicaps ne nécessitant pas de véhicule spécialement aménagé, notamment :

- Utilisation possible de véhicules équipés de boîte automatique, facilitant la conduite pour les personnes ayant des difficultés motrices des membres inférieurs.
- Mise à disposition d'une boule de volant sur demande, pour aider à la manipulation du volant.
- Adaptation du rythme de formation (séances plus courtes ou avec pauses).
- Supports pédagogiques variés et individualisation des apprentissages.

3. Limites et orientation

Si la situation du candidat nécessite des équipements spécialisés (ex : commandes manuelles avancées, adaptations non disponibles), ou un accompagnement spécifique, nous orientons vers des structures partenaires spécialisées, telles que :

- CEREMH – Centre de Ressources et d'Innovation Mobilité Handicap : <https://www.ceremh.org>
- AGEFIPH (accompagnement et aides financières) : <https://www.agefiph.fr>
- Auto-écoles spécifiquement équipées selon le handicap.

4. Référent Handicap

Référent handicap de l'établissement : DRIKES Gilles - gérant

01.48.76.41.11 ou 01.48.73.89.42

autoecole.dalayrac3@hotmail.fr ou autoecole.dalayrac1@hotmail.fr

Il accompagne le candidat dans :

- l'analyse de ses besoins,
- l'orientation si besoin vers la visite médicale,
- et l'éventuelle mise en relation avec des structures adaptées.

5. Engagement

Nous nous engageons à :

- ✓ accueillir chaque demande avec respect et bienveillance,
- ✓ étudier chaque situation individuellement,
- ✓ faciliter les démarches administratives et médicales,
- ✓ adapter la formation dès que cela est possible dans nos moyens.